

Restauration de la nature

2022/0195(COD) - 28/06/2023 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (rapporteur: César LUENA (S&D, ES)) a recommandé que le Parlement européen **rejette la proposition** de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la restauration de la nature.

La commission compétente a rejeté la proposition de loi sur la restauration de la nature telle qu'amendée. Le vote final est de 44 voix pour, 44 voix contre et 0 abstention, ce qui n'a pas permis de dégager une majorité en faveur du texte.

Pour rappel, la proposition vise, dans le cadre du Pacte vert, à contribuer à la restauration à long terme de la nature endommagée dans les zones terrestres et maritimes de l'UE, et d'atteindre les objectifs de l'UE en matière de climat et de biodiversité.